



Crédit-bail

Un outil de financement au service de l'investissement des entreprises



Le crédit-bail est un contrat de location d'une durée déterminée, passé entre une entreprise (industrielle ou commerciale) et une société de crédit-bail. Ce contrat est assorti d'une promesse de vente à l'échéance du contrat. L'utilisateur est donc locataire du bien et peut en devenir propriétaire à l'issue du contrat.

36

établissements de crédit-bail immobilier.

66

établissements de crédit-bail mobilier.

90 %

du marché représenté par l'ASF.

Pourquoi ?

promouvoir le crédit-bail

Soutenir: un outil d'accompagnement de proximité et de soutien de l'activité économique et du tissu industriel local pour les PME /TPE.

Moderniser: l'entreprise dispose en permanence d'un matériel de pointe performant et écologique.

Financer: l'entreprise accède à des ressources financières à long terme dans une période financière contrainte (Bâle III et CRD).

Une excellence française: les 2 premiers acteurs européens sont français.



Les apports à l'économie et aux entreprises

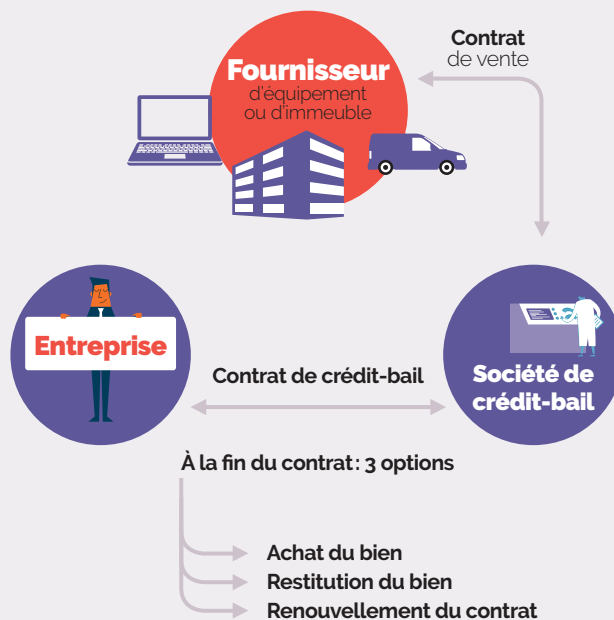
Le crédit-bail immobilier:

- plus de **100 Mds €** d'investissements immobiliers pour les entreprises.
- **100%** des opérations concernent des bâtiments industriels, entrepôts et locaux d'activités situés sur l'ensemble du territoire français.

Le crédit-bail mobilier finance en moyenne 25%

de l'investissement en équipement des entreprises françaises.

Fonctionnement



Objectif

Permettre à l'entreprise de **disposer immédiatement d'un équipement** ou d'un **immeuble performant, sans que sa trésorerie ne soit affectée par un apport initial.**

Les adhérents de l'ASF proposent des solutions de financements aux entreprises (crédit-bail, Sofergie et affacturage) et aux ménages (crédit à la consommation et à l'habitat). Ils offrent également une gamme de services financiers (cautions), de services d'investissement et de titrisation. Ils financent 20% des crédits au secteur privé.





Leasing

A financing tool for business investment



Leasing is a fixed term rental contract between a company (industrial or commercial) and a leasing company. The contract includes a promise to sell at the contract's maturity. The user is therefore the lessee of the asset and can become its owner at the end of the contract.

36

real estate leasing companies.

66

equipment leasing companies.

90 %

of the market represented by ASF.

Why ?

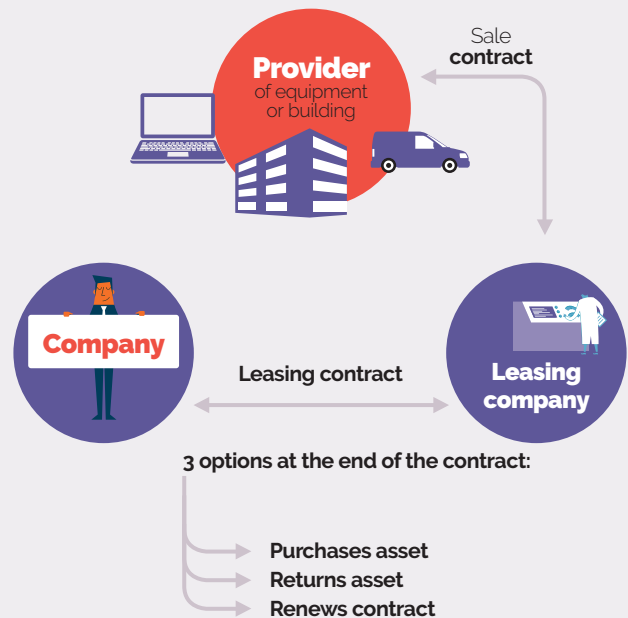
promote leasing

Support: a tool to support local economic activity and the business fabric for SMEs and very small companies.

Modernise: at all times companies have state of the art, high performance and environmentally friendly equipment.

Finance: the company can access long-term financial resources in a constrained financial environment (Basel III and CRD).

How it works



Goal

To allow the company to **immediately have access to efficient equipment or buildings** without its cash flow being adversely impacted by a down payment.



Benefits for the economy and the corporate sector

Real estate leasing:

- Over the last 20 years it was used by companies to finance more than **100 bn. €** in real estate investments.
- **100%** of the transactions involve industrial buildings, warehouses and business premises... located all over France.

Equipment leasing finances 25% of the investment in equipment by French companies.

ASF members offer financing solutions to companies (leasing, Sofergie and factoring) and households (consumer credit and housing loan). They also offer a range of financial services (guarantees), investment services and securitization. They provide 20% of the loans to the private sector.

